

CRITIQUES SUR LA RESPONSABILITE FRANCAISE VIS-A-VIS DU RWANDA.

CERTAINS MEDIAS OU CERTAINES ASSOCIATIONS METTENT EN CAUSE LA FRANCE DANS LA CRISE RWANDAISE.

SI VOUS ETIEZ AMENE A EFFECTUER UNE MISE AU POINT, VOUS POURRIEZ REPRENDRE LE LANGAGE SUIVANT: LA FRANCE, DES LE DEBUT DE LA CRISE, A PLUS QU'AUCUN AUTRE PAYS DEPLOYE DES EFFORTS POUR EVITER LA DESTABILISATION DE CE PAYS. NOTRE BUT ETAIT D'EMPECHER QUE L'AFFRONTEMENT MILITAIRE NE L'EMPORTE ET DE FAVORISER UNE SOLUTION POLITIQUE.

AU LENDEMAIN DE L'ATTAQUE DU PREMIER OCTOBRE 1990 A PARTIR DE L'OUGANDA, UN DETACHEMENT DE MILITAIRES FRANCAIS (DETACHEMENT NOROIT) A ETE ENVOYE AU RWANDA AVEC MISSION EXCLUSIVE DE PROTEGER NOS COMPATRIOTES ET DE LES EVACUER EN CAS DE NECESSITE. SA MISSION A BENEFICIE DE FAIT A DE NOMBREUX RESSORTISSANTS ETRANGERS. A AUCUN MOMENT, LES TROUPES FRANCAISES N'ONT ETE MELEES AUX COMBATS.

CETTE PRESENCE, QUI AVAIT D'AILLEURS L'AVAL DES PARTIS DE L'OPPOSITION INTERIEURE, A JOUE UN ROLE STABILISATEUR DANS LA CAPITALE, TOUT EN RASSURANT LA POPULATION LOCALE. LE DETACHEMENT NOROIT S'EST, EN OUTRE, AVERE A PLUSIEUR REPRISES UN INSTRUMENT EFFICACE DANS LE DOMAINE HUMANITAIRE.

D'AUTRE PART, UN DETACHEMENT D'ASSISTANCE MILITAIRE ET D'INSTRUCTION (DAMI) A ETE MIS EN PLACE AU RWANDA EN MARS 1991. CE DETACHEMENT A REMPLI, EN APPLICATION DES ACCORDS BILATERAUX DE COOPERATION, UNE MISSION DE FORMATION ET NON D'ENCADREMENT.

PARALLELEMENT, LA FRANCE A VIVEMENT ENCOURAGE LE PRESIDENT HABYARIMANA A MENER UNE POLITIQUE D'OUVERTURE, INDISPENSABLE A LA RECONCILIATION DE TOUS LES RWANDAIS ET AU RETOUR DES REFUGIES QUI LE SOUHAITAIENT.

L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION ABOLISSANT L'ETAT-PARTI, L'INSTAURATION DU MULTIPARTISME ET L'AFFERMISSEMENT PROGRESSIF D'UNE REELLE LIBERTE DE LA PRESSE ONT ETE AUTANT D'EFFORTS VERITABLES VERS PLUS DE DEMOCRATISATION.

LA FRANCE A ETE A L'ORIGINE DES PREMIERS CONTACTS QUI ONT PERMIS DE DEBOUCHER SUR LES ACCORDS D'ARUSHA DU 4 AOUT 1993, LESQUELS PREVOYAIENT UN PARTAGE DU POUVOIR PENDANT UNE PERIODE DE TRANSITION, PUIS DES ELECTIONS.

C'EST LA FRANCE QUI A MOBILISE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE POUR QU'ELLE S'IMPLIQUE DANS L'APPLICATION DES ACCORDS D'ARUSHA DONT LA MISE EN OEUVRE DEVAIT PERMETTRE D'EVITER UN AFFRONTEMENT GENERALISE ET DES MASSACRES. TELLE EST L'ORIGINE DE LA MINUAR, FORCE DES NATIONS UNIES AU RWANDA. NOUS AVONS TOUJOURS DIT QU'IL NE DEVAIT PAS Y AVOIR DE SOLUTION MILITAIRE AU RWANDA ET AGI EN CONSEQUENCE. NOUS L'AVONS PROUVE EN RETIRANT LE DETACHEMENT NOROIT, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ACCORD DE PAIX, PARALLELEMENT AU DEPLOIEMENT DE LA FORCE INTERNATIONALE.

TOUS LES OBSERVATEURS SAVAIENT QUE LA MISE EN OEUVRE DES ACCORDS D'ARUSHA SERAIT DIFFICILE ET QUE LE TEST SERAIT LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS COMPORTANT LE PARTAGE DU POUVOIR. DEPUIS DES MOIS, LA FRANCE, LES NATIONS UNIES ET TOUTE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, AVEC L'APPUI DU CONSEIL DE SECURITE ONT TOUT FAIT POUR INCITER LES PARTIES A S'ENTENDRE SUR LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT.

MAIS NI LA FRANCE, NI LES PAYS OCCIDENTAUX NE PEUVENT SE SUBSTITUER AUX ACTEURS, DES LORS QUE CEUX-CI ONT CHOISI DE NE PAS FAIRE DE COMPROMIS ET DE RECOURIR AUX ARMES.

MEME SI CELA APPARAIT PARADOXAL ALORS QUE LA VIOLENCE FAIT RAGE, C'EST VERS LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION POLITIQUE QU'IL FAUT POURSUIVRE NOS EFFORTS.

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, LA FRANCE AU PREMIER CHEF, SE MOBILISE ET APPUIE LES PAYS DE LA REGION DANS LEURS EFFORTS POUR FAIRE REVENIR LES PARTIES À LA LOGIQUE DES ACCORDS D'ARUSHA ET SUR LA VOIE DE LA CONCORDE NATIONALE.

LE MAINTIEN D'UNE PRESENCE DES NATIONS UNIES AU RWANDA, DECIDEE PAR LA RESOLUTION 912 DU CONSEIL DE SECURITE, PERMETTRA D'APPORTER LE MOMENT VENU UNE AIDE A UNE REPRISE DU PROCESSUS DE REGLEMENT.

ENFIN, TANT QUE LES CONFLITS NE SONT PAS APAISES, IL EST UN DEVOIR DE MENER DES OPERATIONS HUMANITAIRES. LES INTERVENTIONS SONT EXTREMEMENT DIFFICILES SUR LE TERRITOIRE RWANDAIS. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS ENTEND AIDER LE CICR, SEULE ORGANISATION HUMANITAIRE RESTEE À KIGALI DEPUIS LE DEBUT DES MASSACRES ET DES COMBATS ET EST PRET À APPUYER LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES FRANCAISES QUI POURRONT INTERVENIR SUR LE TERRITOIRE.

L'ACTION DE LA FRANCE SE DIRIGE DES MAINTENANT VERS LES PAYS VOISINS DU RWANDA.
ELLE A DECIDE D'APPORTER UNE AIDE DIRECTE AUX POPULATIONS QUI ONT FUI CE PAYS, PAR
L'ENVOI D'AVIONS CHARGES DE MEDICAMENTS, DE VETEMENTS, D'ABRIS ET D'AUTRES PRODUITS
DE PREMIERE NECESSITE. D'AUTRE PART, LE GOUVERNEMENT FRANCAIS APPUIE FINANCIEREMENT
L'ACTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, HCR NOTAMMENT, DANS LEUR ASSISTANCE AUX
REFUGIES RWANDAIS AINSI QUE, AU BURUNDI, AUX POPULATIONS PRECEDEMMENT DEPLACEES QUI
REVIENNENT DANS LEUR PAYS.

Enfin la France a soutenue l'idée canadienne de session spéciale de la **C**ommission des Droits de l'Homme des Nations Unies et demande que **C**es responsables des massacres soient jugés.

LES TENTATIVES DE REGLEMENT DU CONFLIT RWANDAIS

OCTOBRE 1990 - JUIN 1992

RENCONTRES	DECISIONS	POINTS D'ACHOPPEMENT
17 octobre 1990 SOMMET DE MWANZA DUGANDA - RWANDA - TANZANIE 26 octobre 1990 SOMMET DE GBADOLITE 20 novembre 1990	- appel a un cessez-le-feu - décision de principe de l'envoi d'observateurs	cessez-le-feu non respecté
SOMMET DE GOMA 17 février 1991 RENCONTRE DE ZANZIBAR DUGANDA - RWANDA - TANZANIE		ARCHIVES
19 février 1991 CONFERENCE REGIONALE DE DAR-ES-SALAAM	- l'OUA se saisit du dossier - un mandat est remis au président MOBUTU pour instaurer un dialogue entre le gouvernement rwandais et le FPR	- Avril - mai 1991 : cessez-le-
29 mars 1991 ACCORDS DE N'SELE entre le gouvernement rwandais et le FPR	- arrêt des combats le 29 mars - libération des prisonniers - mise en place d'un groupe d'observateurs (OUGANDA - RWANDA - TANZANIE - BURUNDI) - ouverture d'un dialogue politique	feu non respecté - les observateurs ne se déploient pas
7 septembre 1991 SOMMET DE GBADOLITE Amendement de l'accord de	- appel à un cessez-le-feu inconditionnel - reprise du dialogue avec le FPR	- cessez-le-feu non respecté - les observateurs ne se déploient pas
N'Sele du 29-03-91	d'observateurs (15 nigérians. 15 zaïrois)	la Mission des observateurs
à partir d'août 1991 efforts français de médiation	rencontre du 6 au 8 juin 1992 à Paris entre le gouvernement rwandais et	français cesse ses activités en mars 1992